

Le laboratoire Servier : coupable, mais pas responsable ! (L'incroyable corruption du système médical Français)

Pour moi, qui suis cardiologue, l'affaire du Médiator est un non événement. Consultant dans une des régions les plus touchées par le diabète et l'obésité, je n'ai jamais vu en plus de trente ans d'exercice, une seule valvulopathie pouvant être attribuée expressément au Médiator. Je ne dis pas qu'il n'y en ait jamais eu, mais que s'il y en avait eu, c'eût été une goutte d'eau dans un océan. Pour autant, je ne suis pas fâché qu'on ait enfin retiré du commerce un médicament que je n'ai cessé de déconseiller à mes correspondants pour ses parentés avec les amphétamines. Mais enfin, c'était vraiment une goutte d'eau et il ne faudrait pas que l'arbre cachât la forêt.

Rien que le sel, qui peut parfois devenir médicament, serait responsable de 25 000 décès par an en France et de trois fois plus d'accidents cardiovasculaires. (Versus moins de 10 pour le médiator, à se répartir entre 6000 cardiologues, soit un seul par an pour 600 cardiologues : Vous voyez bien que c'est insignifiant).

Le sport par exemple, que je ne cesse de recommander à mes patients, est responsable en France, tous les ans, de plus de 1000 morts subites.

Je ne m'étendrai pas sur d'autres comportements à risque comme les excès de vitesse, l'alcool, le tabac et autres drogues que pourtant on pourrait peut-être rapprocher de certaines prises de médicaments détournés de leurs vraies indications tels que anabolisants, hormones, amphétamines, neuroleptiques obtenus par des personnes conscientes ou pas de prendre des risques, mais si déterminées qu'elles parviennent toujours à obtenir ce qu'elles veulent et pas toujours sans ordonnance... Combien de femmes (ou d'hommes) continuent à fumer malgré toutes les mises en garde, notamment pour « ne pas grossir » ?

Je m'en tiendrai aux seuls médicaments :

Tous les médicaments tuent ! Même les vitamines prises en quantité excessive sont nuisibles pour la santé. Même les médicaments les plus répandus et en vente libre peuvent tuer : L'aspirine par exemple, que je prescrit beaucoup à faible dose, peut tuer. On lui fait souvent un mauvais procès au profit de molécules plus chères, mais les saignements qui peuvent en résulter sont le plus souvent révélateurs d'une lésion pré existante, ce qui donne parfois la chance de la dépister. Pour autant c'est vrai qu'il y a parfois des morts par intolérance à l'aspirine.

Mais d'autres médicaments indispensables sont beaucoup plus dangereux : Par exemple, les anti cancéreux que des spécialistes très avertis utilisent abondamment. Les cardiologues ne sont pas en reste pour les prescriptions à haut risque au point qu'un de leurs médicaments courants se retrouve dans les drogueries sous l'appellation de « mort aux rats ». Tout un programme !

Tous les médicaments tuent vous dis-je ! De ce fait, la seule indication acceptable des médicaments est « la maladie ». Ils ne peuvent se justifier que si on a au moins l'espoir de prévenir ou la certitude de soulager, à défaut du pouvoir de guérir. Mais la règle principale de la médecine, gravée dans le marbre par nos anciens, lesquels, à défaut d'être efficaces, avaient au moins conscience de leur propre ignorance, était la suivante : « Primum, non nocere »

Elle reste valable à notre époque et en Français : « Avant tout, ne pas nuire » !

On nous dit cependant que la tare principale du Mediator était qu'en plus de ses dangers, il ne servait à rien.

Qui le dit ? Le professeur Bernard Debré qui a été appelé en urgence par le pouvoir pour sauver les meubles ?

Qui est le professeur Debré ? Un Chirurgien urologue qui cumule les fonctions de professeur de médecine, de chef de service d'un hôpital et de député grand communicateur et candidat à la mairie de Paris ?

Que connaît un chirurgien urologue sur les indications du Mediator qui était recommandé dans le Vidal comme traitement adjuvant pour les « hyper-triglycéridémies et le diabète avec surcharge pondérale »?

Que peut bien savoir un chirurgien urologue qui passe sa vie à communiquer dans les couloirs de l'assemblée, sur les risques cardiaques d'un médicament que les cardiologues eux-mêmes n'avaient jamais remarqués ?

Je n'avais rien contre le professeur Bernard Debré qui ne fait pas le même métier que moi : Il fait de la chirurgie quand je fais de la médecine, son domaine est l'urologie alors que le mien est la cardiologie, outre qu'il travaille à temps partiel et sans doute par procuration alors que je consulte huit heures par jour.

En tant que citoyen, j'avais même un préjugé favorable pour le fils de Michel, un grand serviteur de l'état, lui-même fils de Robert, un grand pédiatre.

A l'usage, j'ai déchanté : Dans un premier temps, alors que beaucoup de médecins généralistes s'étaient alarmés du zèle avec lequel la corporation des urologues recommandait d'opérer les prostates, j'ai trouvé inconvenant qu'on ait confié la direction de l'enquête à un urologue... le professeur Debré justement.

On ne peut être juge et partie.

Par la suite, quand j'ai vu le Député Robert Debré, copain avec un autre fils de, connu par le nom de son père Valérie Giscard d'Estaing, vilipender Martin Hirsch pour avoir écrit un livre « Pour en finir avec les conflits d'intérêt » j'ai compris que décidément nous n'étions pas du même monde.

J'ai compris qu'en réalité, son soucis n'était pas d'en finir avec les conflits d'intérêt, mais bien de masquer les conflits pour préserver les intérêts . Il vient faire la part du feu et sauver l'essentiel, aidé de son collègue le professeur Philippe Even.

Mais revenons au Mediator :

Oui, l'hypertriglycéridémie a été baptisée « facteur de risque cardiovasculaire » par le corps médical, dès lors qu'on a trouvé des médicaments pour en faire baisser le taux sanguin. Je vous laisse comprendre pourquoi...

Auparavant, on n'en parlait pratiquement pas, sauf cas exceptionnels qui étaient vraiment pathologiques et que quelques spécialistes étudiaient. En réalité, trente ans après, on se rend compte que tous ces médicaments (dont le médiateur) ne servaient à rien (mais qu'en savait le professeur Debré ?) et que le pronostic des malades était plutôt aggravés. (Donc, qu'ils tuaient). La plupart de ces médicaments sont toujours dans le commerce (les fibrates), car on n'a pas renoncé à décréter « maladie », les signaux sanguins (élévation des graisses sanguines) qui accompagnent des troubles métaboliques complexes dus le plus souvent à des habitudes alimentaires délétères et à un mode de vie pathogène. L'un d'eux, le Clofibrate, a même été mis sur le marché par les médecins de l'afssaps sous le prétexte d'une étude qui montrait une diminution des infarctus, mais au prix d'une augmentation de la mortalité cardiovasculaire et de la mortalité par cancers . Rien que ça ! Et ce poison est resté prescrit en France pendant 20 ans avant qu'on ne le retire du commerce quand il n'était plus rentable car tombé dans le domaine public.

Alors, les médecins de l'afssaps, combien de morts ? Bien plus que Servier en tous cas. Mais iront-ils au tribunal? Ou seront-ils simplement remerciés pour services rendu et pour faire la place à d'autres parangons de vertu, aussi insoupçonnables que les précédents ?

Il n'est pas difficile de comprendre que l'explosion de l'obésité dans les sociétés modernes est un formidable filon de profit pour les marchands de médicaments qui proposent la pilule miracle qui fait maigrir ou qui fait baisser son diabète ou son cholestérol à tout un chacun. Il ne faut surtout pas expliquer que le cholestérol est aussi indispensable pour la synthèse des hormones et des cellules que ne l'est le sucre pour produire de l'énergie. Le dogme qui fait vendre est que ça bouche les artères, comme vous l'expliquent les marchands de Yaourt à la télévision et ce n'est pas les médecins parrainés par Astra ou Pfizer qui vous diront le contraire.

Malheureusement, tous les produits qui faisaient maigrir étaient trop ostensiblement nocifs et ont dû être retirés du commerce.

Par contre, si on ne fait que baisser les taux sanguins des graisses et que, dans quelques cas triés sur le volet, on ait même prouvé que ça pouvait être utile, il suffit d'étendre les indications à toute la population qui est solvable et vous imaginez le pactole !

Dans la vraie vie, c'est bien comme ça que ça se passe. Mais ça ne peut pas se faire sans complicité : pour que ce commerce soit possible, il faut que tout le monde participe et que le pactole profite à tous ! C'est ce qu'on appelle un système corrompu. Or justement, le système médical français, pour ne parler que de lui, est un système corrompu : Il travaille pour lui-même avant tout.

Ce système est un ensemble d'acteurs complémentaires, utilisant une législation laxiste et complaisante, inspirée par une corporation influente qui se pose en intermédiaire obligatoire mais non désintéressée par les mirobolants profits que notre société permet à l'industrie du médicament.

Législation, corporation, industrie, trois acteurs intimement imbriqués dans un mécanisme profitable aux trois et où chacun est indispensable.

On comprend mieux dès lors, pourquoi il est urgent de trouver un bouc émissaire !

On comprend mieux dès lors, pourquoi le professeur Debré s'indigne, le brave homme, contre le laboratoire Servier et contre certains de ses confrères qui n'auraient pas été assez vertueux. Il en connaît, lui, des gens vertueux...

Certes, comme il le dit joliment, « il y aurait peut-être eu de la corruption ».

Il y en aurait peut-être eu en effet, mais, et ce n'est pas un scoop, dans la corruption il y a deux partis :

Le corrupteur et le corrompu.

Or des deux parties, une société commerciale d'une part, de multiples médecins et professeurs de médecine d'autre part, à laquelle peut-on le plus reprocher d'avoir manqué à l'éthique?

Pourquoi ne dit-il pas que le système médical est corrompu jusqu'à la moelle et en commençant comme il se doit par la tête, les universitaires et professeurs, dont les « revenus occultes considérables provenant des laboratoires » avaient déjà étonné le premier président de la cour des comptes, Philippe Séguin.

Pourquoi ne dit-il pas que ces congrès auxquels ils collaborent et toutes les associations de soi-disant Formation Médicale Continue sont avant tout des moyens de publicité pour les laboratoires, de trafic d'influence pour les gentils organisateurs/conférenciers et de pressions insidieuses envers les autres participants.

Pourquoi ne dit-il pas que les spécialistes médicaux suivent l'exemple venu du haut et "conseillent" presque toujours les produits les moins bien connus et donc les plus dangereux

parce que les plus récents mais aussi les plus chers et les mieux pourvoyeurs de petits voyages exotiques dans les beaux hôtels à congrès!

Crois t'il vraiment que les choses iront mieux quand on mettra un médecin à la place d'un énarque?

Bien entendu, que le laboratoire Servier est fautif, mais est-il vraiment responsable alors que le législateur autorise cette corruption à grande échelle dont profitent en premier lieu les professeurs de médecine ? N'est-il pas juge et partie notre professeur député ?

Il ne sait peut-être pas qu'on ne peut pas être juge et partie?

À la vérité et contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire justement pour préserver l'essentiel de ce juteux business, ce n'est pas sur la déclaration des conflits d'intérêts qu'il faudrait se battre, à supposer qu'elle puisse devenir miraculeusement contrôlable¹ et contrôlée. Ce n'est là qu'un hochet agité par le lobby médico-pharmaceutique pour rassurer le citoyen jusqu'au prochain scandale en permettant de gagner quelques décennies.

Il faut rendre incompatible l'enseignement de la médecine, les décisions de mise sur le marché, les expertises médicales et toutes les informations aux prescripteurs avec une quelconque activité rémunérée par les laboratoires.

Et cela implique en cas de manquement une sanction automatique dissuasive, incluant amende et exclusion.

Cela implique que les professeurs enseignent et ne laissent pas ce soin à l'industrie.

Cela implique que les universités évoluent pour maîtriser les nouvelles technologies (comme beaucoup ont commencé à le faire) pour que la formation médicale soit en effet continue, mais surtout objective et sans compromission avec quiconque, gratuite et accessible à tout moment sur Internet par les médecins, sans qu'ils soient obligés de retourner à la fac comme le suggère avec une vision incroyablement archaïque, le professeur Debré !

Notre société aura les médecins qu'elle mérite mais c'est à elle qu'il incombe de fixer les règles, pas aux médecins !

Actuellement, la confusion est totale et la principale activité des "agrégés de médecine" est de chercher le ou les sponsors dont il pourra faire la publicité moyennant de généreux prébendes et voyages!

Indigné, le professeur Debré lui-même le dit : « ils peuvent avoir entre 10 et 40 contrats par personne. » Ça ne vous rappelle pas un peu la Mafia cette histoire de contrats?

Puisqu'ils le peuvent, bien entendu qu'ils veulent et voudront toujours en profiter !

Qui ferait autrement quand on voit ce que ça rapporte² !

A ceci près que c'est ce qu'on appelle du trafic d'influence, dans les démocraties.

Ça n'empêche pas que les bénéficiaires aimeraient bien que ça dure, cet argent facilement gagné ! Ils comptent donc bien sur leurs pairs, députés, pour concocter une loi qui le leur permettra encore.

Les professeurs comptent sur vous professeur Debré !

On sait que les prétextes ne manquent pas et la « recherche » qu'on nous ressort souvent, a bon dos ! Mais il se trouve que justement, nos "professeurs" ne sont pas formés pour la recherche. Ce ne sont pas des scientifiques.

Mais quand bien même certains voudraient devenir chercheurs, qu'ils le fasse, mais qu'ils cessent simplement d'enseigner. Les laboratoires peuvent payer leurs chercheurs sans que ce

soient nos enseignants. A chacun son métier.

Le professeur Philippe Even ne me contredira pas, qui croyait avoir trouvé un traitement du SIDA en utilisant la Cérivastatine justement, un de ces médicaments qui font baisser le cholestérol, les statines, mais ensuite retiré du commerce parce qu'il avait fait trop de morts (dont les trois patients de notre professeur chercheur), en entraînant des destructions musculaires majeures et la mort par insuffisance rénale.

Je vois que cela n'a pas nuit à sa carrière et il sait probablement, le professeur Even, que les autres statines ont toutes le même risque musculaire à des degrés divers, (rhabdomyolyse effet de classe, 52 morts avec la Cérivastatine) et pas seulement ce risque-là. Or, elles dominent le marché des prescriptions inutiles en France, parce que ces merveilleux médecins intègres, experts de l'afssaps, ont extrapolé des études faites en Scandinavie et en Ecosse³, pour les appliquer à des femmes françaises dont le risque est 20 fois moindre mais les complications plus fréquentes. Evidemment, le rapport bénéfice/risque s'en est inversé, mais qui s'en soucie puisque ça rapporte gros et que tout le monde est content de faire baisser son cholestérol !... Puisque les professeurs le disent !

Combien de morts sur ordonnance par les médecins qui écoutent ces professeurs de médecine achetés par les laboratoires ?

Il faudrait peut-être ramener sur terre ces faux savants : On ne devient pas agrégé de médecine comme on passe l'agrégation de maths : C'est une nomination par les mandarins, tout comme la thèse de médecine, avec quelques « Titres et travaux » du même tonneau. Il vaut bien mieux pour cela, être très flatteur que très savant. Ou encore être de la famille car bien entendu, ce type de désignation favorise les dynasties...

Mais lorsqu'ils rémunèrent ces médecins universitaires et communicants, quels que soient leurs indiscutables talents, ce n'est pas de leur science que les laboratoires ont besoin, mais bien de leur influence. Et les intéressés le savent, qui en font un trafic lucratif mais honteux. Et tout comme eux, bon nombre de spécialistes.

Non, monsieur Debré, vous ne m'avez pas convaincu et votre positionnement une fois encore comme expert et conseillé du pouvoir, ne me rassure pas !

Vous faites l'étonné, mais toutes les sociétés commerciales utilisent la corruption... là où elle est permise ! Dans les républiques bananières par exemple. Il se trouve qu'elle est permise en France. Pourquoi s'en priveraient-elles ?

Comment croyez-vous qu'on vende des Concordes et des Rafales quand les intermédiaires sont véreux ?

Une société commerciale, qu'elle vende des canons ou des médicaments, est toujours et par nature, strictement amoral. Et ceci quels que soient leurs dirigeants. Et ceci quoiqu'en dise le syndicat des industries du médicament (Leem) qui a « suspendu » le laboratoire Servier pour tenter de se refaire une virginité.

Mais il serait également opportun d'en oublier d'autres, comme Merck par exemple, qui faisait 2 milliards de profit par an avec le Viox, avant qu'on ne compte les morts par dizaines de milliers aux Etats-Unis, mais sans que l'afssaps n'en découvre un seul en France où pourtant ce poison cartonnait, avec la complicité évidente d'un organisme qui n'a en rien changé aujourd'hui. Et ce ne furent pas les cris indignés qui manquèrent à l'époque, ni les bons conseils de la revue Prescrire déjà lucide mais déjà résignée.

Il y a bien longtemps que le Docteur Serviez n'exerce plus la médecine, s'il l'a jamais exercée. C'est tout simplement un créateur et chef d'entreprise, comme l'était Marcel Dassault.

Si la justice le dit coupable, il le sera et il semble bien que l'affaire soit déjà entendue.

Mais les vrais responsables, monsieur le conseiller-professeur-député Debré, ce sont vos semblables et cela à deux titres: comme Député et comme professeur de médecine.

- Comme député, parce que c'est bien le législateur qui a créé et maintenu un système qui encourage et protège la corruption: Combien d'années⁴ se sont écoulées, entre le vote de la loi obligeant les donneurs de leçons de médecine à déclarer leurs conflits d'intérêt et le vote des décrets d'application? Vous ne vous êtes jamais indigné là-dessus?

- Comme professeur de médecine, parce que c'est à vos semblables que profitent avant tout les largesses de la corruption. Qu'ils soient dans les administrations où devant les pupitres des congrès, c'est bien de leur influence qu'ils trafiquent avec profit. Ne nous étonnons donc pas que les dépenses de médicaments explosent et que soient prescrits en premier lieu ceux qui sont les plus dangereux parce que les plus récents et dont les dangers ne seront connus que quand ils tomberont dans le domaine public et que chuteront leurs profits. On pourra bien les retirer du commerce alors, sans faire autant de bruit qu'avec le Mediator. Et on ne comptera pas les morts, pas plus qu'avec le Viox !

Le médiateur, selon la CNAM, c'est 100 hospitalisations par an pour effets iatrogènes, sur un total de 300 000 pour les autres médicaments, soit 0,3 pour mille.

Donc, ceux qui sont encore prescrits et qui tuent encore sans qu'on le dise, mais sur ordonnance, ce n'est pas Servier qui en est le responsable ni le coupable.

Pourtant le pire est à venir ! C'est un médecin qui pratique vraiment la médecine qui vous le dit.

Le pouvoir va t'il enfin ouvrir les yeux ou continuera t'il seulement à s'indigner en comptant les moutons noirs ?

Hélas, je n'espère pas grand chose de toute cette agitation du monde politique, médical et industriel qui manipule avec tant de brio la quasi totalité des média !

Si l'unanimité est si grande pour accabler le laboratoire Servier, pas plus innocent que les autres, j'en conviens, mais soudain devenu trop voyant, c'est bien qu'il menace un système auquel tiennent tant tous ceux qui envoient maintenant leurs ténors au créneau. Le prétexte de la santé est la meilleure façon de faire payer le citoyen sans trop rechigner et d'alimenter ainsi le plus grand détournement de fonds dont puisse bénéficier tous ces grands profiteurs de l'Etat.

Docteur Yvon Gouel, cardiologue.(www.cardioblog.fr)

Déclaration de conflits d'intérêt :

Je n'ai aucun conflit d'intérêt avec le laboratoire Servier ni aucun autre laboratoire pharmaceutique.

Je ne connais pas et je n'ai jamais rencontré le Dr Servier.

Je reconnais cependant être engagé plus que cela n'est officiellement toléré, au service de mes malades :

- J'ai fait l'objet d'une plainte auprès du conseil de l'Ordre de la part d'une diabétologue , également membre du conseil de l'Ordre, pour avoir déconseillé aux médecins référents certaines prescriptions qu'elle-même avait conseillées pour quelques uns de mes malades. Le syndicat des diabétologues s'est associé à cette plainte pour mon attitude « anti diabétologues » stigmatisant mon blog où en effet, sans être nommée, la présidente de ce syndicat était épinglée !

- Mon blog a fait l'objet d'une désapprobation publique du président de l'AFCVR en assemblée générale (association de FMC des cardiologues de la Réunion) et m'a valu des pressions téléphoniques de la part du secrétaire perpétuel, pour que j'y fasse disparaître toute référence à l'AFCVR. Cela contrariait en effet les généreux laboratoires finançant leurs voyages et leurs hébergements lors des congrès indispensables à leur formation. (Je ne fais plus partie de cette association)
- Je fais aussi l'objet d'un boycott quasi unanime des laboratoires qui vendent des produits nouveaux pour le diabète ou l'hyperlipidémie.

Notes :

1 Un groupe de médecins, le Formindep (pour Formation Indépendante), association à but non lucratif, fait la promotion de l'information médicale indépendante. Ils ont déposé plainte auprès de l'Ordre National des Médecins après qu'ils aient passé en revue les déclarations faites par 150 médecins dans 30 revues professionnelles et de vulgarisation médicale au cours d'une période d'un mois au printemps 2008 et constaté que « pas un seul professionnel de santé n'a déclaré de conflit d'intérêt. »

2 Un rapport publié par une agence gouvernementale française, l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales), montre que « certains médecins hospitaliers pourraient gagner jusqu'à 90 000 € de l'industrie pour une conférence ou 600 000 € en honoraires pour conseils ». A ce niveau, il s'agit donc bien de corruption et de trafic d'influence.

3 Note à destination des médecins : Il s'agit de l'étude WOSCOPS. L'Écosse est avec la Finlande, le pays où les risques coronariens sont le plus élevés. La France est un de ceux où ils sont le plus bas (French paradoxe). Cette étude en prévention primaire ne comprenait que des hommes, à 44% fumeurs et à haut risque, et n'aurait même pas pu s'extrapoler à la même population en France. (Risque cinq fois moindre). L'escroquerie devient révoltante quand on voit que l'afssaps l'étend même aux femmes (risque 20 fois moindre et non corrélé au taux de cholestérol) dans un chef d'œuvre de phrase alambiquée et hypocrite qui caractérise les escrocs de ce haut niveau : « Il faut du reste souligner que l'autorisation de mise sur le marché de la pravastatine en prévention primaire repose sur l'extrapolation des résultats de l'étude WOSCOPS, mis en évidence dans une population à haut risque cardiovasculaire, à une population-cible française de niveau de risque **qui pourrait être équivalent, chez l'homme mais aussi chez la femme.** » (d'après <http://gestionsante.free.fr/cerivastatine.htm>)

4 La loi a été votée le 4 mars 2002, mais les décrets d'applications n'ont été publiés au journal officiel que le 28 mars 2007, soit 5 ans plus tard et après que le Formindep ait déposé un

recours auprès du conseil d'état pour l'application de cette loi ! Sans doute un record d'inertie de l'Etat très révélateur. Et aucune sanction prévue, sauf pour les médecins mais à l'appréciation du conseil de l'Ordre...
Les faits parlent mieux que les discours.